

Jean-Pierre Buyle rejoint un cabinet d'avocats néerlandophone



Près de dix ans après avoir ouvert son cabinet, l'avocat Jean-Pierre Buyle fait ses cartons et rejoint le cabinet néerlandophone Monard Law. ©Kristof Vadino

NICOLAS KESZEI | Aujourd'hui à 06:00

L'avocat Jean-Pierre Buyle ferme son cabinet spécialisé en banque et finances et rejoint (avec toute son équipe) le cabinet Monard Law.

Un peu moins de dix ans après avoir monté son propre cabinet, l'avocat Jean-Pierre Buyle s'apprête à vivre de nouvelles aventures. Dans quelques jours, **l'avocat et l'entière de son équipe rejoindront le cabinet Monard Law**, une structure néerlandophone qui abrite environ 130 avocats répartis sur cinq bureaux en

Belgique (Bruxelles, Anvers, Hasselt, Gand et Lommel). Ce mouvement atypique s'explique par différents facteurs, nous a expliqué l'avocat dans son ancien cabinet en train d'être vidé par des déménageurs.

"Nous avons un bail de neuf ans renouvelable, mais l'immeuble où nous étions ne s'inscrivait pas dans la durabilité", nous a expliqué Jean-Pierre Buyle, faisant référence à la **présence d'amiante dans le bâtiment** et à des **coûts de chauffage et de refroidissement exorbitants**.

"Dans le monde bancaire, la plupart des gens ne travaillent que deux jours par semaine en entreprise, ils ne viennent plus dans les cabinets d'avocats (...)."

JEAN-PIERRE BUYLE
AVOCAT

Une accumulation de changements

D'autres facteurs imprévus sont venus redistribuer les cartes. Il y a eu les **décès inopinés de deux associés**, Daniël Van der Mosen et Françoise Balon, suivis du **débauchage de l'associée néerlandophone** du cabinet. Ajoutez à cela une **nouvelle façon de travailler induite par le coronavirus** et vous commencez à comprendre le cheminement de la pensée de Jean-Pierre Buyle et de son équipe.

"Dans le monde bancaire, la plupart des gens ne travaillent que deux jours par semaine en entreprise, ils ne viennent plus dans les cabinets d'avocats et nos quatre salles de conférence n'étaient plus utilisées", raconte Jean-Pierre Buyle.

Des clients plus exigeants

Les clients ont également **de plus en plus d'exigences en matière de professionnalisation de la gestion**, des **normes parfois difficiles à suivre** pour de plus petites structures. Enfin, le cabinet de Jean-Pierre Buyle, spécialisé dans les domaines bancaire et financier, n'était pas capable de proposer des services en matière de droit intellectuel, de droit de l'environnement, de droit du travail, de droit fiscal et de corporate et bien d'autres secteurs. "Or, **les clients sont de plus en plus en demande d'un service complet.**"

La nouvelle structure s'appellera désormais Monard Law joined by Buyle.

C'est dans cet ordre d'idées qu'après une analyse du marché, Jean-Pierre Buyle a approché le cabinet Monard Law (essentiellement composé d'avocats néerlandophones), qui a tout de suite été séduit par cette idée de rapprochement. **Toute l'équipe a suivi le mouvement** et la fusion sera effective dès le 3 avril. La nouvelle structure

s'appellera désormais **Monard Law joined by Buyle.**